© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Forums pour les consommateurs

Commission médical, quel depistage?

Par Guizmokk Posté le 17/03/2023 à 17h52

Bonjour,

Je vais passer en commission médical pour une infraction lié aux stupéfiants au volant, dans mon cas, le cannabis. J'aimerai savoir si je dois leur présenter un dépistage complet à toutes les stupéfiants ou uniquement celle lié à mon infraction ?

Car sur l'ordonnance telechargeable sur le site de la préfecture, aucune précisions est données... et la liste est imposante mine de rien. De ce fait, le coût de l'analyse n'est pas le même non plus.

A l'heure actuel, j'ai passé uniquement le test urinaire pour le cannabis mais ça m'interroge et au vu des délais pour la prise de rendez vous en commission, j'aimerai faire les choses correctement.

En vous remerciant.